

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 546

Artikel: Les expositions

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

puis repoussée lors d'une précédente rencontre à Bienné, cette suggestion fut encore écartée cette fois-ci, en raison de l'influence éducative que peut exercer le Groupement par ses communications et ses suggestions aux Sociétés qui le composent.

Quant aux sujets d'intérêt général qui furent traités ce jour-là, le plus important fut certainement celui qu'exposa le remarquable travail de M^e G. Gerhard (Bâle) sur la question juive en Suisse. Rappelant la douloreuse expérience de nos collègues allemandes qui se repentirent amèrement d'avoir traité le national-socialisme à ses débuts comme un mouvement insignifiant, M^e Gerhard décela des traces chez nous d'un antisémitisme naissant, contre lequel nous ne saurions prendre assez de précautions: en fait il d'autres preuves, en plus du traitement différent appliquée dans les trains venant d'Allemagne aux voyageurs Juifs ou Aryens, que cette effrante réponse faite par les autorités d'un canton suisse-allemand à une femme médecin juive, dûment notre concitoyenne, s'établissant dans une commune: « Il n'y a pas de Juifs suisses? »...

Il y en a, qui sont de tout aussi bons citoyens que des catholiques ou des protestants, mais il n'y en a pas beaucoup. S'appuyant sur les chiffres publiés par le Bureau fédéral de statistique sur la base du dernier recensement de 1930, M^e Gerhard montra combien sont fausses les allégations de certaines presse et de certaine opinion publique contaminée par elle, sur la place occupée par les Juifs en Suisse: sur un ensemble de population de plus de 4 millions, on en compte seulement 17.000, soit le 0,4 %. Les entreprises commerciales en occupent le 6 %, les banques et les compagnies d'assurances, le 6 % également, le journalisme le 5 %, le barreau le 3 %, etc. Ils sont plus nombreux dans les entreprises de vêtements et de confection (21 %), le commerce du bétail (13 %), etc. En ce qui concerne l'élément féminin qui nous intéresse tout particulièrement, sur 1000 femmes actives dans une entreprise ou une profession, 276 sont juives. Ne résulte-t-il pas de tout ceci, et avec une aveuglante clarté, que la plante vénérable de l'antisémitisme ne peut être chez nous qu'une plante d'importation? et ceux qui, comme nous, luttent de toutes leurs forces contre ce stupide et dangereux préjugé, ne trouveront-ils pas dans le travail de M^e Gerhard, dont le Groupement projette de publier des extraits, de précieux renseignements documentaires?

Un échange de vues intéressant, mais bref s'engagea encore en fin de séance sur la question de l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux et de leur élection par le peuple: proposition sur laquelle nous avons été étonnées d'entendre quelques-unes de nos amies de Suisse allemande émettre des réserves.

LA GENÈVOISE
Compagnie d'Assurances sur la Vie
Fondée à Genève en 1872
DIRECTION GÉNÉRALE : 2, Place de Hollande
Agents Généraux pour Genève :
MM. MÉGEVAND & CHUIT
59, Rue du Stand, Tél. 47009.
INSPECTRICE : Mme J. VUILLIEN-ERNST
2, Rue des Vollandes, Tél. 50048.

ves et des doutes que n'autorisent nullement à notre avis les expériences cantonales d'élection directe du gouvernement. La prochaine Assemblée du Groupement aura lieu en Suisse romande dans le courant d'octobre, et le sujet traité sera vraisemblablement celui des dangers que court notre démocratie, aussi bien du fait des mesures d'exception que de celui de la propagande étrangère camouflée. Nous comptons rencontrer à cette réunion bon nombre de nos lectrices.

E. Gd.

Un hommage à Lady Aberdeen et à Mme Avril de Ste Croix

Une manifestation à la mémoire de ces deux femmes d'élite récemment décédées, organisée à Genève par le Conseil International des Femmes et quelques autres Associations internationales, avait attiré le 3 mai dernier un nombreux public recueilli et attentif dans la salle de paroisse de l'Eglise américaine.

Sous la présidence de M^e le Dr. Girod, représentante à Genève du C. I. F., qui dirigea toute la cérémonie avec dignité et savoir-faire, on entendit successivement M^e L. van Eeghen, l'une vice-présidentes du C. I. F., qui sut en quelques minutes et dans un anglais impeccable faire revivre avec toutes ses caractéristiques la belle figure de Lady Aberdeen; M. Ekstrand, directeur de la Section Sociale de la S. D. N. et Mme Thibert, membre de Section du B. I. T. qui dirent avec émotion l'intérêt direct et le concours pratique que, soit Lady Aberdeen en sa qualité de présidente du Conseil International des Femmes; soit M^e Avril de Ste-Croix, comme membre de plusieurs comités d'experts, portèrent à l'activité des institutions de Genève. Puis M^e Arthur Robert, comme présidente internationale des Lyceum-Clubs rappela la part prise par Lady Aberdeen au développement de cette Société, alors que Miss Dingman, présidente du Comité des Organisations féminines pour la paix et le désarmement, vint dire combien l'une des causes les plus chères au cœur de Lady Aberdeen avait toujours été celle de la paix, et que M^e Fatou-Naville, montra l'activité magnifique et sans peur de M^e Avril dans la lutte contre l'immoralité publique.

Pour terminer cette émouvante manifestation, qui permit à chacun de mesurer la perte que font les causes justes et bonnes par le départ de ces deux grandes figures féminines, M^e Gourd, secrétaire générale de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, donna encore lecture de quelques fragments du pasteur Charles Wagner, dont la philosophie religieuse inspira si profondément M^e Avril, et Mrs. Fox (Alliance universelle des Unions Chrétientes de Jeunes filles) fit entendre la belle liturgie écossaise lue aux obsèques de Lady Aberdeen. Et grâce aux artistes hors pair membres du Lyceum-Club que sont M^m L. Mayer, soprano, et de Siebenthal, violoniste, admirablement accompagnées par M^m Malan et M^e Racine, une atmosphère émue et recueillie, fut créée par Haendel et Bach, atmosphère qui était bien celle qu'il fallait à cette grave cérémonie.

Si notre journal vous plaît, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

pour qu'ils lui fournissent le personnel féminin nécessaire parmi celles dont il possède la liste.

Il s'agit de créer 9 colonnes motorisées sanitaires de la Croix-Rouge — une par brigade de frontière. Chaque colonne est de 10 véhicules, dont chacun exige deux conductrices pouvant se relayer au volant. Cela fait donc 90 véhicules et 180 conductrices. A cet appel particulier 110 femmes rien qu'à l'A.C. S. ont déjà répondu affirmativement (ceci date du milieu d'avril: Réd.). Mais l'on peut être assuré que le nombre nécessaire sera rapidement atteint, voire dépassé, si bien que l'on espère pouvoir faire un tri en vue de recrutement territorial, c'est-à-dire choisir de préférence les conductrices domiciliées dans les régions frontières entre le lac de Constance, Bâle et Genève.

Ce qui est aussi encourageant que le nombre des inscrites, c'est l'élan et l'enthousiasme que respirent leurs réponses. Nous en avons eu sous les yeux et nous ne pouvons résister au plaisir d'en citer quelques-unes, regrettant que la place limitée dont nous disposons nous empêche de citer au-delà. Voici donc:

Menton (Alpes maritimes).

J'ai fait autrefois 4 années de dispensaire, ai eu le diplôme d'ambulancière samaritaine (infirmerie major) et j'ai obtenu, après la guerre, une distinction de l'Hôpital Cantonal de Genève pour le service des grands blessés et les soins donnés à l'épidémie de grippe.

Après ces années, ma vie se partageait entre Paris, Genève, la Côte d'Azur et les voyages, je n'ai plus soigné que les gens de mon entourage. Le français est ma langue maternelle, je connais Pallemann, et aussi le suisse-allemand.

H. P.

Pour les réfugiés

Savez-vous ce que coûte l'émigration pour une personne :

au Vénézuela (3^{me} cl.): passage . Fr. s. 595.— caution . » 840.—

par personne: Total Fr. s. 1435.—

en Equateur (3^{me} cl.) passage . Fr. s. 462.— caution . » 500.—

par personne: Total Fr. s. 962.—

En plus, il faut fournir aux émigrants la somme légalement nécessaire au débarquement (*landing money*) et parfois de quoi vivre en attendant la rétribution de leur travail. Et pourtant

l'émigration outre-mer est la seule solution pour les réfugiés qui ne peuvent rester en Suisse.

C'est pourquoi le Comité de placement pour les Intellectuels réfugiés (Genève) qui prépare actuellement l'émigration de 14 familles, soit approximativement de 50 à 60 personnes à plus de mille francs l'une! organise pour le mardi 23 mai à la Salle Centrale, une conférence de M^e Jeanne Hersch, que nous recommandons très chaleureusement à nos lecteurs. Licenciée ès-lettres de l'Université de Genève et professeur à l'Ecole Internationale, M^e Hersch a été titré accompagné au Siam le petit roi retournant dans son pays, et a passé là-bas trois mois. Cette conférence sera le récit de son séjour et de ses observations, illustré de nombreuses photographies en noir et en couleur. (Billetts à 1.-, 2.- et 3 francs, chez le concierge de la Salle Centrale et celui du Palais Wilson).

Les femmes suisses au travers des Expositions Nationales

(suite de la 1^{re} page)

rich, un été riche et bien rempli, dont nous nous réjouissons de tout cœur.

(Adaptation française par M. G. C.)

* * *

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous publierons dès notre prochain numéro une série d'articles sur la participation féminine à l'Exposition nationale qu'a bien voulu nous promettre M^e Elisabeth Thommen (Zürich) la journaliste bien connue dans tous les milieux féministes suisses. (Réd.).

* * *

Notre journal a déjà annoncé la publication à l'occasion de l'Exposition d'une brochure *Femmes suisses (Du Schweizerfrau)*, dont la rédaction a été confiée justement à M^e E. Thommen. Sous une couverture illustrée en quatre couleurs, due à la décoration du Pavillon de la Femme, M^e B. Tappolet, cette brochure d'environ une centaine de pages apportera, avec des articles sur l'activité des femmes et des Associations féminines suisses dans différents domaines, une description illustrée du Pavillon de la femme et d'autres renseignements d'ordre divers. Les articles sont écrits en allemand, en français, en italien et en romanche. Prix: la librairie de l'Exposition: 1 fr. 20.; l'office suisse des professions féminines, Zollikonstrasse, 9, Zurich: 1 fr. 00 ou 80 et pour une commande d'au moins 25 ex. La brochure sortira de presse à la fin de mai.



Les Expositions

A Neuchâtel : Exposition Isabel Huguenin

Dans leur petit local, face à l'Hôtel de Longueville, les Compagnons des Arts ont cédé la place définitivement, pour le mois de mai, à leur jeune et unique « compagne », M^e Isabel Huguenin. Le prénom ainsi orthographié le laisserait deviner: la jeune artiste a vu le jour en Portugal: toute son enfance elle n'a connu que la splendide lumière de ce pays; fille d'un peintre amateur, elle a appris à voir.

Puis elle a étudié; elle a trouvé des maîtres en Italie et bientôt s'est lancée. Non sans quelque

Gümligen (Berne), 10 avril 1939.

Me référant à votre lettre du 6 avril, c'est de grand cœur que je préférerais mon aide volontaire comme automobile militaire.

Durant la guerre mondiale, j'ai travaillé à Vienne comme infirmière sanitaire et l'on a bien voulu en retour me conférer la grande médaille d'argent de la Croix-Rouge pour services qualifiés.

Je serais heureuse de pouvoir m'occuper, à Berne ou dans ses environs, comme conductrice et éventuellement aussi comme infirmière. Je possède le permis de conduire suisse depuis 1924.

J. D.

Bâle, 7 avril 1939.

Je me suis inscrite comme conductrice militaire dès votre premier appel et, en réponse à votre circonscription du 6 courant, je me mets à votre disposition pour le service sanitaire de frontière.

Je conduis depuis 1920, je suis entièrement indépendante, ai de l'expérience et quelque aptitude à l'organisation. Lors de la guerre mondiale déjà j'ai comme secrétaire et plus tard comme directrice circulé très souvent avec les trains de la Croix-Rouge dans les pays belligérants. Plus tard, j'ai travaillé pendant 5 années au Friedland comme assistante technique. En dernier lieu je me suis rendue, pendant la guerre espagnole, 5 fois dans le territoire nationaliste et j'ai pu étudier toutes les installations sanitaires. Je puis vous rendre les mêmes services, tant comme conductrice que comme directrice d'hôpital. L'essentiel pour moi est de mettre mes services à disposition là où l'on peut en avoir besoin.

E. F.

Château Lieberg près Teufenthal (Arg.).

11 avril.

Je vous accorde réception de votre lettre du 6 avril. Malheureusement, avec mes 58 ans, je ne me sens plus à même de joindre le service auxiliaire organisé par vous, ce que je regrette amèrement.

Par contre, je puis me mettre sans réserve à

votre disposition pour d'autres tâches relatives à la défense nationale, par exemple l'évacuation de la population civile.

R. H.

Contrastes...

...Et en contraste avec ces lettres résolues de femmes énergiques, d'autres femmes acceptent de se rendre ridicules au dernier chef par leur obstination aveugle aux décrets absurdés d'une mode effarante! Il n'est pas pour s'en rendre compte que d'ouvrir les yeux et les oreilles dans un salon de modiste en ces jours de printemps... et l'on trouvera bien indulgente la douce raillerie de M. Robert de Traz, dans le Journal de Genève :

Il arrive que nos douces compagnes se montrent, dans l'ordinaire de la vie, insouciantes, inexistantes ou futile; mais, dès qu'il s'agit de la mode, on leur voit l'esprit de discipline d'un soldat prussien, la passivité d'un moine, le sérieux d'un chartiste. Celui qui décide en haut lieu de leur tenue est certain d'être immédiatement obéi.

Il y a quelques mois elles se sont couvert la tête de casquettes de jockey ou de coupes de feu qui rappelaient les ouvrages blindés. Aujourd'hui elles juchent sur leur crâne, inclinés sur le sourcil, de minuscule chapeaux de paille qu'on croirait empruntés à leur poupée, ou même des hauts de forme en réduction, tout pareils à ceux qui portent les clowns dans les cirques. Il est difficile de ne pas sourire, surtout quand cette coiffure parodique surmonte une bonne grosse dame, inconsciente de son irrésistible drôlerie.

Mais ainsi les femmes rendent à la communauté un service dont les pouvoirs publics devraient les remercier. Elles contribuent à maintenir le moral de la nation. Quand on les voit, en dépit des difficultés économiques et des risques de guerre, braver l'ironie, prodiguer avec méthode et résolution les grâces de la mode nouvelle, on se rassure. La vie est plus forte que les hommes.

Petit Courrier de nos Lectrices

M.-H. P. à Jacqueline S. et S. B. — Permettez-moi de marquer mon accord avec Jacqueline S. (N° 544) et mon désaccord avec S. B. (N° 545).

Quelle liberté de travail défend S. B.? Celle que se donnent les hommes pour exploiter le travail féminin? Seule la dure, très dure nécessité oblige tant de femmes à travailler et la plupart du temps aucune liberté n'a guidé le choix de ce travail. Bien plus c'est le salaire minimum offert et accepté par les femmes qui facilite leur émbauchage. Le travail de la mère de famille présente un problème plus complexe, et je suis étonnée de voir combien peu on se préoccupe du sort de l'enfant. Il y aurait là matière à une difficile mais passionnante enquête. Dans quelle proportion l'absence de la mère joue-t-elle un rôle pour l'enfance délinquante, pour la prostitution? Les quelques renseignements que j'ai recueillis me font soupçonner que beaucoup d'enfants ont souffert de cet état de choses. Tant que nous considérons la famille comme base de la société, ces questions doivent se résoudre dans le sens de la famille et non de l'individu.

S. B. à Jacqueline S. — Métier d'homme, métier de femme; actuellement cela ne signifie pas grand chose; les circonstances imposent leur loi. En voulez-vous un exemple entre mille?

L'agent de Rossinière est excellentement secondé par sa femme. Et ces jours-ci, le représentant de la force publique étant mobilisé, c'est sa femme qui assume la tâche et la remplit fort bien. Les épouses du village lui sont particulièrement reconnaissantes parce qu'elle applique strictement le règlement sur la fermeture des établissements publics et ne tolère pas les trainards. Bravo, Madame l'agent!

indécision, en même temps qu'avec une certaine emphase. Sa première exposition, il n'y a pas deux ans, affirmait: « Je ne sais trop ce que j'ai à dire, ni comment, mais j'entends le proclamer! » Aujourd'hui, elle est bien plus modeste: elle donne à voir à ses « Compagnons » et au public des croquis, des dessins, des gravures, et quelques huiles seulement, mais bien choisies, de paysages, de natures mortes et de portraits. C'est un aveu, candide et fort sympathique. Mme Isabel Huguénin nous initie à ses efforts, à ses recherches. Plutôt que des résultats, elle montre son travail. Ce ne sont plus de brillants travaux scolaires, peu personnels, ni des compositions trop ambitieuses: non, avec application, avec sincérité, selon ses propres forces, Mme Huguénin se cherche et trouve: le trait s'affirme, la couleur se déconte, et ce sont des « œuvres » que telle nature morte, que ce paysage de rivière, ou le sensible tableau de *La Mère et l'Enfant*.

M. J.-W.

Notes et reportages

Le IV^e Championnat international de sténotypie

Les vénérables Genevois, pourtant impénétrables dans leurs cadres, ont certes dû être étonnés de la cérémonie qui s'est déroulée il y a huit jours dans les salons de l'Athénée. Un bruit continu de castagnettes très discrètes s'élevait dominé par des mots clairs parfaitement articulés. On ne saurait exiger qu'ils aient été conscients d'assister à un championnat de sténotypie. Pourtant leur regard ne s'est pas montré dur aux têtes savamment bouclées et blondes des concurrentes. Je devrais dire concurrents, car trois jeunes gens se sont assis parmi leurs compagnes aux tables à trois pieds et devant les minuscules machines triangulaires qui constituent tout l'armement du bataillon sténotypiste.

Un public dense formé par la presse, les amis de la sténotypie... et des sténotypistes! écoute les dictées que les concurrents prennent d'une voix égale, et selon leurs forces, à des vitesses allant de 80 à 190 mots à la minute. Mme Grandjean, venue tout exprès de Paris pour présider au championnat, expose alors les avantages d'une méthode susceptible de grands développements. Dans les pays où la sténotypie est connue depuis plus longtemps qu'en Suisse, les vitesses de 240 et 260 mots sont atteintes par un nombre d'élèves toujours plus grand. « Ce ne sont pas des acrobates, déclare Mme Grandjean; ces vitesses ont leur utilité dans la vie actuelle. La machine de sténotypie permet de les atteindre sans fatigue ». Elle cite une de ses élèves rencontrée à La Haye après 17 heures de délibérations, gaie et pleine de courage, tandis qu'il aurait fallu une civière pour emporter le sténographe défunt après de telles conférences. « La sténotypie est une nouvelle carrière ouverte à tous ceux qui cher-

Une suffragiste qui s'intéresse à la politique.

— Puisque l'on s'est plaint, paraît-il, que l'on parle trop uniquement dans le Petit Courrier de questions terre à terre de ménage et autres, voulez-vous me permettre de vous communiquer deux réflexions que je viens de faire sur des sujets des plus d'envergure?

Premièrement, a-t-on, parmi les lectrices de ce Courrier relève le fait que le grand discours de M. Chamberlain, dans lequel il a dit avec une netteté encore jamais rencontrée chez lui: halte-là aux ambitions du III^e Reich, a été prononcé à une Assemblée féminine? L'Assemblée des femmes conservatrices assurément, donc du même « bord » politique que le Premier Ministre, mais qu'il a jugées cependant dignes et capables d'être mises les premières au courant de déclarations qui ont leur retentissement dans toutes les chancelleries. Vous représentez-vous, chez nous, M. Motta défendant sa politique devant la Ligue des femmes catholiques, ou M. Obrecht la sienne devant un de nos groupes de femmes radicales? Pourquoi cette différence? et pourquoi cet hommage implicitement rendu en Angleterre à la compréhension de la femme des problèmes urgents et terribles de l'heure actuelle? La réponse, je la sais, mais j'aime mieux la laisser formuler à vos lectrices.

Et deuxièmement, j'ai été frappée au lendemain des récentes élections municipales à Genève par les lamentations de tous les partis sur le petit nombre des électeurs qui ont participé au scrutin, et par les semences adressées aux négligents et aux paresseux. Désatisfaction de la vie publique, grave à constater en ce moment, je suis d'accord. Mais alors pourquoi s'entretenir en tentant à l'écart des femmes qui s'y intéressent? et ne serait-ce pas un bon moyen de remédier à cette lacune?

chent leur voie: chaque année, une armée d'élèves trouvent facilement des situations».

Les dictées reprennent, toujours plus rapides que les sujets en sont variés! le port d'Alger, les règles de l'aménagement, la vie de Napoléon, etc. Les concurrents se clairsemèrent. Seuls une jeune fille et un jeune homme affrontent l'épreuve des 240 mots à la minute. Pendant ce temps, les 30 ou 40 autres ont été dirigés vers des salons secondaires. Ils ont là tout le loisir de déchiffrer les syllabes phonétiques imprégnées sur leurs bobines de papier fin, et de faire en paix la « traduction » de leur prise. M. G. C.



Canton de Vaud.

L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, à Lavaus, le 10 mai, sous la présidence de Mme A. Quinché, son assemblée de déléguées à laquelle cinq sections sur huit étaient représentées; trois sections sont en sommeil, ce que déplore le rapport annuel. Si le suffrage proprement dit n'enthousiasme plus le public, le féminisme incontestablement fait des progrès et l'activité des sections est nécessaire pour s'efforcer de faire attribuer à des femmes les postes permis par la législation.

Durant l'exercice écoulé, l'Association a demandé au Conseil d'Etat que la formation civique de la jeunesse réclamée par une motion au Grand Conseil s'applique aussi aux jeunes filles. L'enquête demandée par l'Association suisse pour le suffrage féminin, pour illustrer un panneau du pavillon de la Femme, à l'Exposition de Zurich, a révélé que le canton de Vaud possède 24 femmes juges prud'hommes sur un total de 386 juges, 54 femmes membres de Commissions scolaires sur un total de 1515 commissaires, une femme sur neuf membres de la commission consultative cantonale de la tuberculose, une femme sur onze membres du Conseil cantonal d'apprentissage, neuf femmes sur 87 membres des sous-commissions techniques d'apprentissage, une femme sur sept membres de la commission consultative de placement et d'échange, une femme sur sept membres de la commission cantonale de contrôle des films cinématographiques, trois femmes membres de la commission d'apprentissage pour le service de maison et trois femmes de la commission de surveillance de l'Ecole ménagère rurale de Marcellin.

Par leur appel aux femmes à s'inscrire dans les services auxiliaires nos autorités reconnaissent le droit civique des femmes. Ainsi fait le Code de procédure pénale, que révise le Grand Conseil, en admettant que les femmes et les enfants sont parmi les personnes qui doivent prêter main forte à la police, sous peine d'amende; mais personnes parmi les députés n'a fait remarquer que les femmes depuis longtemps revendiquent le droit de siéger au jury.

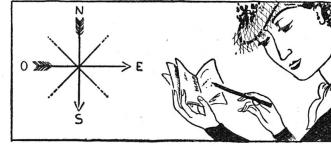
Le rapport de Mme Quinché déplore la circulaire déjà mentionnée dans le journal du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce invitant les industriels vaudois à renoncer à la main-d'œuvre féminine, car elle utilise des statistiques incomplètes; les enquêtes faites par le Bureau International du Travail ont toujours prouvé que la main-d'œuvre féminine ne prend pas la place de la main-d'œuvre masculine, et n'est pas interchangeable. Il est déplai-

sant en outre de constater qu'une circulaire officielle vaudoise donne en exemple des mesures prises par un Etat totalitaire.

Les comptes, présentés par Mme M. Kammerer (Montreux), ont été adoptés. La diminution du nombre de membres influe fâcheusement sur les ressources de l'Association. On entendit ensuite les rapports des sections de Montreux (Mme Kammerer, présidente), de Nyon (Mme Jomini, présidente), qui ont organisé d'intéressantes séances sur des sujets d'actualité.

Cette séance, qui se tint en petit comité, fut suivie d'une discussion, fort nourrie, sur l'activité de l'hiver prochain. Mme Leuch donna des renseignements sur l'enquête faite dans les cantons pour illustrer le panneau « la femme et l'Etat » à l'Exposition de Zurich. Mme de Mont (Vevey), à la suite d'une entrevue que, comme membre de la Commission de crise, elle a eue avec un conseiller d'Etat soleurois, a montré à quelques décisions absurdes, lourdes de conséquences pour les jeunes filles, on arrive avec l'obésion masculine, qui consiste à décharger le marché du travail en pourchassant la main-d'œuvre féminine. Les femmes furent mises en garde contre les initiatives masculines lançant évidemment l'idée d'un service domestique d'une année pour les jeunes filles, dans le seul but de supprimer pendant une année la concurrence féminine. Mais il ne faut surtout pas confondre ce service domestique avec le service de trois mois proposé par Mme Neuenschwander — qu'il soit financièrement possible ou pas — dont le seul but est de mieux préparer la jeune fille à ses tâches futures dans l'Etat comme dans la famille. Les discussions se terminèrent autour d'une tasse de thé, et à 17 heures, c'est devant un public extrêmement nombreux que Mme Ginsberg (Genève), a parlé des *Sous-œufs et des responsabilités économiques des ménages*, un sujet bien connu des lectrices du Mouvement. Nous ne nous attendons donc pas. Les questions posées ensuite à la distinguée économiste ont montré tout l'intérêt que les ménagères portent à ces questions et la conscience qu'elles prennent de leur importance.

S. BONARD.



Carnet de la Quinzaine

Dimanche 21 mai:

Moudon: Association agricole des Femmes vaudoises, Salle du Tribunal, 10 h. 50: Assemblée générale. Rapports divers, coup d'œil sur l'activité de quelques groupes; dîner en commun, puis visite des jardins du Plateau. 11 h. 30: *Modernisation des demeures et respect du passé*, par Mme Bieler-Butticci (Genève). 16 h.: Goûter vaudois, puis célébration du XX^e anniversaire de la création de la section de Moudon, la première Association de paysannes en Suisse. Productions diverses, chants d'ensemble, expositions, etc.

Lundi 22 mai:

Zurich: Réunion des *Frauenzentralen* au local de la *Frauenzentrale* de Zurich, 29, Schanzengraben, 9 h. 30: Rapport des Centrales sur leur activité. — 12 h. 30: repas en commun. — 14 h.: Échanges de vues sur l'organisation du Service complémentaire féminin dans les différents cantons; la question actuelle des prix: communication de Mme Schonegger-Regenegg. — Divers.

IDÉE: Ecole Guibert, 5 bis, Avenue de Champel: Exposition ouverte jusqu'au 3 juin de travaux d'élèves. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le jeudi et le dimanche, de 14 à 17 heures.

Mardi 23 mai:

GENÈVE: Comité International pour le placement des intellectuels réfugiés, Salle Centrale, 20 h. 30: *Vues du Siam et d'Angkor*, causée au profit du fonds d'émigration, par Mme Hersch. Photographies en couleur. (Voir plus haut).

Mercredi 24 mai:

GENÈVE: Maison paroissiale de Plainpalais, rue de Carouge, 41, 20 h. 30: *Chez nous*, soirée

de folklore avec danses et chants suisses-allemands et grisonns, par un groupe de jeunes filles de la Section du Bourg-de-Four du « Rayon » au profit de l'Ouvrier de l'Union des Femmes. A l'entr'acte, buffet-crème et exposition-vente. Billets à 60 ct, 1 fr. 10 ct et 2 fr. 50, à l'avance, au Magasin de l'Ouvrier, Fusterie, 5.

Jeudi 25 mai:

NYON: Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud, Salle Communale, 10 h.: Assemblée générale. Rapports divers et élection du Comité. — *Le Service auxiliaire féminin*, par Mme F. Fonjallaz (Epesses). — *Les tribunaux de l'enfance dans les cantons suisses*, par M. M. Veillard, Dr. en droit. 12 h. 30: Repas en commun. — 12 h. 45: *L'éducation nationale et le scoutisme*, par Mme Th. Ernst, professeur à l'Ecole Vinet. — 16 h.: Thé, puis visite du château de Nyon.

Vendredi 26 mai:

VEVEY: Groupe veveysan pour le Suffrage féminin: Assemblée générale. Rapports divers, élections. *Le Pavillon de la femme à l'Exposition de Zurich*, causerie.

Mercredi 31 mai:

GENÈVE: Local de l'Union des Femmes, rue Etienne-Dumont, 22, 20 h. 30: Audition des élèves du cours de dictée de Mme Fumet, au bénéfice de l'Union des Femmes. Billets à 1 fr. 10.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde

(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh.

6,50 fr. suisses

12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

NOTRE MARQUE

était déjà du temps de votre grand'mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui redoute une expérience souvent décevante

Produits capillaires - Produits de beauté

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 5 13 47

Les échantillons *Cold cream, crème de jour, crème citron*, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions.

Nous cherchons voyageuses à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.



La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève
Tél. 45.991

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

Vous aimeriez le yoghourt s'il avait le goût de fraises ?

goûtez donc le

YOGHOURT BALKO
aromatisé aux fraises naturelles



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 43.285 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos commandes aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité